

# INFO

# RAPIDE



Rungis, le 1<sup>er</sup> avril 2025

## Relevé de décision de la CPPNI Déménagement du mardi 1<sup>er</sup> avril 2025 :

### 2 points à l'ordre du jour :

- IPRIAD
- Questions diverses

#### 1. IPRIAD

À la demande des partenaires sociaux, l'assureur KLESIA a présenté un projet sur l'inaptitude dans le secteur du déménagement. Après de nombreux échanges, il ressort que le projet IPRIA(D) ne serait pas viable économiquement pour les salariés concernés. Face à cette constatation, la délégation de la CFDT propose d'étendre l'accord du 3 février 2022 relatif aux garanties de prévoyance, initialement prévu pour le Transport de Marchandises, afin qu'il couvre également le secteur du déménagement. Cette solution pourrait ainsi bénéficier à l'ensemble des salariés du secteur. Les organisations patronales vont maintenant consulter leurs mandants pour étudier cette proposition.

#### 3. Questions diverses

Pour la prochaine CPPNI prévue le 11 juin 2025, la délégation de la CFDT propose d'ajouter à l'ordre du jour un travail sur l'intéressement.

Cette réunion est initialement prévue pour travailler sur le FIPU en présence de la CARSAT.

La CFDT demande d'examiner l'élargissement du cahier des charges afin qu'il puisse prendre en charge certains dispositifs, notamment le financement des exosquelettes.

### PERSONNES À CONTACTER

Patrick **BLAISE**  
Secrétaire Général  
06 82 09 02 97

Olivier **ETHEVE**  
Secrétaire Général Adjoint  
06 73 59 09 89

Yves **BORE**  
06 61 43 09 86

